

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°196**

Semaine : du 28 juin au 02 juillet 2010

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

L'économiste du 28/06/10

Baromètre sur le médicament

Le dernier baromètre sur le médicament, étude initiée par le syndicat des pharmaciens de Casablanca, et dont on promettait, depuis quelques semaines des révélations fracassantes, n'a pas convaincu grand monde. Entre autres résultats de « l'étude », réalisée par sondage téléphonique auprès d'un échantillon d'officines, « le médicament est cher au Maroc ».

La présentation officielle du baromètre jeudi dernier a eu lieu à huis clos (du moins à l'égard de la presse). Pour cacher quoi ?

L'économiste du 28/06/10

CNOPS/générique : pas d'objection particulière

C'est au ministère de tutelle et à l'ANAM de donner leur avis sur la décision de la CNOPS de ne rembourser que sur la base du générique, indique Ali SEDRATI, président de l'AMIP, qui encourage le circuit légal et la concurrence loyale. Si les textes de base sont respectés (loi sur l'AMO, réglementation des pharmaciens), il n'y a pas d'objection particulière. L'idée de respecter les règles de jeu de la commercialisation au Maroc.

Le matin du 29/06/10

Médicaments

La vérité sur la baisse des prix est incomplète

Il y a certainement un maillon qui manque dans ce débat sur les prix des médicaments. La mission parlementaire d'information sur le sujet ne donne plus signe de vie après avoir remué ciel et terre pour livrer toute la vérité sur un sujet qui dérange. Toutefois loin d'être suffisant pour avoir de la visibilité ni même pour prendre les mesures qu'il faut pour remédier à la cherté des médicaments au Maroc. La situation laisse, par conséquent, libre cours aux interprétations et autres tentatives de remplir le vide...

Le soir du 02/07/10

RAMED

« Expérience positive », dixit BADDOU

La Ministre de la santé a affirmé à la 2^e chambre que son département est tout à fait prêt pour la généralisation du RAMED.

La généralisation du RAMED est prévue durant les trois derniers mois de cette année. L'annonce de cette échéance a été faite, mardi 29 juin, par Yasmina Baddou lors de la session des questions orales, la ministre de la santé a qualifié par ailleurs l'expérience du RAMED dans la région de Tadla Azilal de « positive »...

La vie éco du 02/07/10

Tarifs AMO : le deal que propose Yasmina BADDOU aux médecins

Les spécialistes du secteur privé se sont déconventionnés en raison de tarifs AMO non encore révisés

La ministre favorable à la hausse mais conditionne cela par la prescription des génériques, le passage préalable par un généraliste et la mise en place d'un système de sanctions en cas de dépassement d'honoraires.

Enfin, et en dépit d'une radicalisation de la part des médecins, la révision de la tarification nationale de référence, servant de base à la fixation des prix de prestations des actes médicaux dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire (AMO), n'aura pas lieu le 6 juillet comme prévu par le calendrier des négociations fixé en janvier 2010...
